

Plan Local d'Urbanisme

Déclaration de projet valant Mise en Compatibilité du PLU

Tome 4 - Planche de zonage

Dossier approuvé le 21/11/2022 par délibération du Conseil Municipal

Légende

-  Limite de zone et de secteur
-  Alignement obligatoire
-  Espace Boisé Classé
-  Emplacement réservé
-  Servitude de hauteurs des constructions
-  Servitude de mixité sociale au titre de l'article L 123-2-b du C.U.
-  Emprise maximale de constructions
-  Plantations à réaliser

